



INFORMATION TRAVAIL DÉTACHÉ

Nous avons souhaité porter à votre information l'article ci-dessous, paru dans Le Monde en fin de semaine dernière et qui fait état de la mobilisation des services de l'Etat dans le cadre de la fraude au détachement.

Trop souvent tus, ces faits sont néanmoins de plus en plus souvent verbalisés lourdement par les organes de contrôle.

Dans notre département du Finistère, certains chantiers sont également sous surveillance.

N'hésitez pas à nous remonter toutes informations utiles, si vous suspectez de telles pratiques sur un chantier. Il en va de l'avenir de notre économie.

Travailleurs détachés : malgré des contrôles accrus, les abus perdurent

(Le Monde – Vendredi 21 avril 2017, page 3, FFB citée)

Pour combattre les abus dans l'emploi de travailleurs détachés, l'arsenal législatif a été renforcé au cours des trois dernières années. Et les services de l'Etat multiplient les opérations de contrôle. Mais les mailles du filet restent encore trop larges. Sur le terrain, policiers, gendarmes et inspecteurs du travail se mobilisent. En 2016, quelque 1 330 interventions ont été réalisées en moyenne chaque mois pour traquer la fraude au détachement, contre 600 au premier semestre 2015.

Entre juillet 2015 et décembre 2016, 1 077 amendes ont été infligées. Et depuis début 2016, 34 « chantiers ou lieux de travail » ont dû stopper leur activité sur injonction des services de l'Etat. Les abus sont très largement liés au « non-respect des règles sur la durée du travail », juge Jacques CHANUT, Président de la Fédération Française du Bâtiment (FFB). Les contrôles devraient, du même coup, être plus fréquemment réalisés en soirée et le week-end.